

**DEMANDE DE PERMIS
(IMMERSION EN MER)***

Identification de la demande
(À L'USAGE DU BUREAU)

Nom :

Numéro :

Les permis sont délivrés en vertu de la partie 7, section 3, de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* (la LCPE 1999). Le terme « immersion » est défini au paragraphe 122(1) de cette loi. Les renseignements fournis dans le présent formulaire serviront à évaluer la demande de permis.

Les activités suivantes sont visées par la demande (indiquez les activités qui vous concernent) :

1. Chargement pour immersion 2. Immersion de déchets ou autres matières
 3. Rejet sur les glaces 4. Autre : _____

SUBSTANCE À IMMERGER EN MER :

--

PARTIE A — RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

IDENTIFICATION			
1. NOM DU DEMANDEUR	2. N° DE TÉLÉPHONE	3. N° DE TÉLÉCOPIEUR	
4. ADRESSE	5. TYPE D'ENTREPRISE		
6. PERMIS ANTÉRIEURS — Inscrivez, le cas échéant, les numéros des permis qui ont un rapport avec la présente demande.	N° de permis	Date d'expiration (année/mois)	
7. NOM DES PERSONNES RESPONSABLES DE L'ACTIVITÉ PROPOSÉE	8. N° DE TÉLÉPHONE	9. N° DE TÉLÉCOPIEUR	ADRESSE ÉLECTRONIQUE
10. NOM DES PERSONNES-RESSOURCES EN MATIÈRE TECHNIQUE POUR L'ACTIVITÉ PROPOSÉE	11. N° DE TÉLÉPHONE	12. N° DE TÉLÉCOPIEUR	ADRESSE ÉLECTRONIQUE

PARTIE B — RENSEIGNEMENTS SUR L'ACTIVITÉ PROPOSÉE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
13. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ — Décrivez de façon générale l'activité proposée et indiquez-en le but.

20. ÉQUIPEMENT ET MÉTHODES — Décrivez l'équipement et les méthodes à utiliser à chaque lieu de chargement et d'immersion.
21. MÉTHODES D'EMBALLAGE ET DE CONFINEMENT

RENSEIGNEMENTS SUR L'IMMERSION	
22. QUANTITÉ MAXIMALE PAR IMMERSION (m ³ ou t)	
23. CADENCE (s'il y a lieu) (m ³ /h ou t/h)	24. FRÉQUENCE (nombre d'immersions par jour, semaine ou mois)
25. VITESSE PENDANT L'IMMERSION	26. TEMPS NÉCESSAIRE POUR LE REJET (ou pour couler) (min)
27. PARCOURS SUIVI PENDANT L'IMMERSION	

RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORTEUR			
— S'ils ne sont pas connus, ces renseignements peuvent être fournis plus tard, avant le début des opérations.			
28. NOM ET ADRESSE DU TRANSPORTEUR	29. N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉ-COPIEUR	ADRESSE ÉLECTRONIQUE
30. NOM, TITRE ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU NAVIRE, DE L'AÉRONEF, DE LA PLATE-FORME OU DE L'OUVRAGE D'OÙ L'IMMERSION EST EFFECTUÉE	31. N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉ-COPIEUR	ADRESSE ÉLECTRONIQUE
32. NOM DES PERSONNES RESPONSABLES DU CHARGEMENT OU DE L'IMMERSION AU NOM DU DEMANDEUR (indiquez aussi le nom du capitaine)	33. N° DE TÉLÉPHONE	N° DE TÉLÉ-COPIEUR	ADRESSE ÉLECTRONIQUE
34. NOM OU NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU NAVIRE, DE L'AÉRONEF, DE LA PLATE-FORME OU DE L'OUVRAGE D'OÙ L'IMMERSION EST EFFECTUÉE			

35. AUTORISATIONS — Énumérez les permis, licences et examens, y compris les évaluations des répercussions environnementales, exigés par les organismes fédéraux, provinciaux, territoriaux, municipaux ou locaux pour l'exécution de l'activité visée par la présente demande.

ORGANISME RESPONSABLE	TYPE D'AUTORISATION	NUMÉRO D'IDENTIFICATION	DATE DE LA DEMANDE	DATE DE L'AUTORISATION	DATE DU REFUS
------------------------------	----------------------------	--------------------------------	---------------------------	-------------------------------	----------------------

36. PRÉAVIS — Joignez une preuve qu'un préavis de la présente demande a été publié dans un journal à grand tirage publié près du lieu de chargement ou d'immersion mentionné dans la demande.

COUPURE DE JOURNAL JOINTE

NOM DU JOURNAL

**LIEU DE PUBLICATION
(VILLE ET PROVINCE)**

DATE DE PUBLICATION

PARTIE C - RENSEIGNEMENTS SUR LES MÉTHODES AUTRES QUE L'IMMERSION EN MER

37. GESTION DES DÉCHETS — Voir les articles 1 à 6 de l'annexe 6 de la LCPE 1999.

NOMBRE DE PAGES JOINTES

38. AUTRES MÉTHODES — Fournissez une évaluation comparative de l'immersion en mer et des autres méthodes possibles compte tenu des paramètres suivants :

- a) Répercussions sur l'environnement
- b) Risques pour la santé humaine
- c) Dangers (dont les accidents) reliés au traitement, à l'emballage, au transport et à l'élimination
- d) Aspect économique (dont les coûts énergétiques)
- e) Conflits d'utilisation (potentiels et réels) des ressources

NOMBRE DE PAGES JOINTES

PARTIE D — DONNÉES CHRONOLOGIQUES

39. MÉTHODES D'ÉLIMINATION ANTÉRIEURES — Décrivez, le cas échéant, les méthodes que vous avez utilisées antérieurement, autres que l'immersion en mer, pour éliminer le type de substance à immerger. Indiquez également les dates et les lieux.

40. ANTÉCÉDENTS DES LIEUX DE CHARGEMENT — Dans le cas des matières draguées ou des matières géologiques inertes et inorganiques, indiquez les utilisations de chaque lieu de dragage ou d'excavation au cours des 10 dernières années.

NOMBRE DE PAGES JOINTES

PARTIE E — DONNÉES CHIMIQUES, BIOLOGIQUES ET PHYSIQUES

41. DONNÉES CHIMIQUES — Indiquez la composition chimique de la substance. Joignez, dans la mesure du possible, les données et les méthodes détaillées ainsi que les données et les méthodes d'assurance et de contrôle de la qualité. Si les données ne sont pas fournies, expliquez pourquoi. Pour connaître le détail des renseignements additionnels qui doivent être inclus dans votre demande, reportez-vous aux données applicables prévues à la partie 1 ou 2 de l'annexe 1.

NOMBRE DE PAGES JOINTES

42. DONNÉES BIOLOGIQUES — Fournissez une évaluation des effets possibles, notamment la toxicité de la substance sur les ressources marines vivantes. Joignez, dans la mesure du possible, les données et les méthodes détaillées d'évaluation biologiques ainsi que les données et les méthodes d'assurance et de contrôle de la qualité. Si les données ne sont pas fournies, expliquez pourquoi.

NOMBRE DE PAGES JOINTES

43. DONNÉES PHYSIQUES — Fournissez une évaluation des effets physiques à long terme que pourrait avoir la substance une fois immergée. Joignez, dans la mesure du possible, les données et les méthodes physiques détaillées ainsi que les données et les méthodes d'assurance et de contrôle de la qualité. Si les données ne sont pas fournies, expliquez pourquoi. Pour connaître le détail des renseignements additionnels qui doivent être inclus dans votre demande, reportez-vous les données applicables prévues à la partie 1 de l'annexe 1.

NOMBRE DE PAGES JOINTES

PARTIE F — PROXIMITÉ ET ATTÉNUATION

44. PROXIMITÉ D'INSTALLATIONS — Dans le cas des matières draguées ou des matières géologiques inertes et inorganiques, fournissez, pour chaque lieu de chargement, une carte sur laquelle est indiqué, au moyen des symboles ci-dessous, l'emplacement des principales installations exploitées et de celles fermées ou ayant existé, situées à proximité du lieu. Indiquez vos sources de renseignements et, dans la mesure du possible, fournissez une copie des renseignements. S'il s'agit d'une personne, donnez ses nom, adresse et numéro de téléphone.

SYMBOLE

INSTALLATION	SYMBOLE		SOURCES DE RENSEIGNEMENTS
	EXPLOITÉE	FERMÉE OU AYANT EXISTÉ	
a) Raffinerie de pétrole	(O)	(O*)	
b) Usine (précisez le type)	(M)	(M*)	
c) Mine (précisez le type)	(N)	(N*)	
d) Émissaire d'évacuation	(S)	(S*)	
e) Égouts et canalisations pour les eaux pluviales	(P)	(P*)	
f) Quai de chargement	(D)	(D*)	
g) Autre industrie (précisez)	(I)	(I*)	
h) Autre source de pollution et de contamination (précisez)	(C)	(C*)	

NOMBRE DE PAGES JOINTES

45. PROXIMITÉ DES ZONES SENSIBLES — Dans le cas d'un nouveau lieu d'immersion, fournissez une carte sur laquelle est indiqué, au moyen des symboles ci-dessous, l'emplacement des zones sensibles situées à proximité du lieu. Indiquez vos sources de renseignements et, dans la mesure du possible, fournissez une copie des renseignements. S'il s'agit d'une personne, donnez ses nom, adresse et numéro de téléphone.

ZONE SENSIBLE	SYMBOLE	SOURCES DE RENSEIGNEMENTS
a) Zone récréative	(RA)	
b) Zone de frai et d'alevinage	(SN)	
c) Voie migratoire connue des ressources marines vivantes	(MR)	
d) Zone de pêche sportive ou commerciale	(FA)	
e) Zone ayant une valeur esthétique, culturelle ou historique importante	(BH)	
f) Zone d'intérêt scientifique ou biologique particulier	(IS)	
g) Aquaculture	(AC)	
h) Route maritime	(SL)	
i) Zone du fond marin utilisée à des fins techniques (exploitation minière, câbles, dessalement ou conversion de l'énergie)	(EU)	
j) Autre zone (décrivez son utilisation, par ex. prise d'eau)	(XZ)	

NOMBRE DE PAGES JOINTES

46. ATTÉNUATION — Proposez des mesures visant à réduire au minimum les répercussions sur l'environnement, la santé, la navigation et les qualités esthétiques des lieux pendant le chargement, le transport et l'immersion. Pour connaître le détail des renseignements additionnels qui doivent être inclus dans votre demande, reportez-vous aux données applicables prévues à la partie 2 de l'annexe 1.

47. CONTRAINTES DE TEMPS — Si le lieu de chargement ou d'immersion se trouve à proximité de zones de frai, de voies migratoires ou de zones de pêche, indiquez les principales espèces concernées et les périodes pendant lesquelles elles sont le plus sensibles (périodes actives de l'année).

La présente demande de permis vise l'autorisation de pratiquer les activités qui y sont décrites. J'atteste que j'ai pleine connaissance des renseignements figurant dans la présente demande et que, pour autant que je sache, ils sont véridiques, complets et exacts. J'atteste en outre qu'il est en mon pouvoir d'entreprendre l'activité proposée ou que je suis dûment autorisé à agir au nom du demandeur.

Date

Nom (caractères d'imprimerie)

Signature

N° de téléphone

N° de télécopieur

Veuillez faire parvenir votre demande de permis dûment remplie ainsi que les pièces jointes à l'une des personnes suivantes :

Demande provenant du Canada :

Directeur régional
Région de l'Atlantique
Permis d'immersion en mer
Protection de l'environnement
Ministère de l'Environnement
45, promenade Alderney
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 2N6

Directeur régional
Région du Québec
Permis d'immersion en mer
Protection de l'environnement
Ministère de l'Environnement
105, rue McGill, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E7

Directeur régional
Région du Pacifique et du Yukon
Permis d'immersion en mer
Protection de l'environnement
Ministère de l'Environnement
224, avenue West Esplanade
North Vancouver (Colombie-Britannique) V7M 3H7

Directeur de district, Bureau de district des Territoires du Nord-Ouest
Région des Prairies et du Nord
Permis d'immersion en mer
Protection de l'environnement
Ministère de l'Environnement
5204, 50^e Avenue, bureau 301
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 1E2

Directeur de district, Bureau de district de Terre-Neuve
Région de l'Atlantique
Permis d'immersion en mer
Protection de l'environnement
Ministère de l'Environnement
6, rue Bruce
Mount Pearl (Terre-Neuve) A1N 4T3

Demande provenant de l'étranger :

Chef, Division du milieu marin
Permis d'immersion en mer
Protection de l'environnement
Ministère de l'Environnement
12^e étage, 351, boul. Saint-Joseph
Hull (Québec) K1A 0H3
CANADA

ANNEXE 1

Partie 1

RENSEIGNEMENTS MINIMAUX À FOURNIR (SELON LE TYPE DE SUBSTANCE) POUR L'IMMERSION EN MER DES DÉCHETS ET AUTRES MATIÈRES

Chaque type de substance nécessite des renseignements différents qui doivent être inscrits sur le formulaire dans les cases où ils sont demandés. Au besoin, joignez des pages additionnelles. En vertu des alinéas 127(2)*b* ou 128(3)*b* de la LCPE 1999, le ministre de l'Environnement peut exiger que des renseignements additionnels soient fournis en vue de se conformer à l'annexe 6 de cette loi. Dans le cas d'immersion en mer par incinération ou emploi d'autres moyens de dégradation thermique, prévus à l'article 128 de cette loi, consultez la partie 2 de la présente annexe. Les numéros ci-après correspondent aux cases du formulaire de demande de permis.

A — MATIÈRES DRAGUÉES OU MATIÈRES GÉOLOGIQUES INERTES ET INORGANIQUES

14. Substance à immerger

Sol ou sédiments

Autres composants (ex. : déchets ligneux)

41. Données chimiques

Composition chimique du sol, des sédiments, ou de l'eau interstitielle compte tenu des paramètres suivants :

cadmium

mercure

biphényles polychlorés (BPC)

hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) totaux

carbone organique total

43. Données physiques

Granulométrie du sol ou des sédiments

B — DÉCHETS DE PÊCHE

14. Substance à immerger

Espèces

Type de déchets (ex. : coquilles, issues)

Source des déchets

C — NAVIRES, AÉRONEFS, PLATES -FORMES ET AUTRES OUVRAGES

14. Substance à immerger

Nom (s'il y a lieu)
Lieu d'enregistrement
Modèle ou numéro d'immatriculation officiel
Dimensions
Poids (port en lourd)
Principaux matériaux de construction
Nom et adresse du propriétaire
Degré de navigabilité (s'il y a lieu)

41. Données chimiques

Cargaison, combustible et matières dangereuses, y compris les produits chimiques, laissés à bord

43. Données physiques

Dernière cargaison
Type de moteur laissé à bord
Nature et poids du lest laissé à bord

D — SUBSTANCES VOLUMINEUSES

14. Substance à immerger

Principaux composants (composition)
Dimensions
Poids (en t)

41. Données chimiques

Contamination par des matières dangereuses, y compris les produits chimiques

E — AUTRES SUBSTANCES

14. Déchets ou autres matières à immerger (voir l'annexe 5 de la LCPE 1999)

Principaux composants (composition)
Provenance de la substance et type de transformation qui a donné lieu à sa production

Partie 2

RENSEIGNEMENTS MINIMAUX À FOURNIR DANS LE CAS D'INCINÉRATION

Dans le cas où l'incinération est nécessaire en raison d'une urgence visée à l'article 128 de la LCPE 1999, inscrivez les renseignements exigés sur le formulaire dans les cases où ils sont demandés. Au besoin, joignez des pages additionnelles. En vertu de l'alinéa 128(3)b) de cette loi, le ministre de l'Environnement peut exiger que des renseignements additionnels soient fournis en vue de se conformer à l'annexe 6 de cette loi. Dans le cas d'un rejet autrement que par incinération, consultez la partie 1. Les numéros ci-après correspondent aux cases du formulaire de demande de permis.

TOUTES LES SUBSTANCES

14. Substance à incinérer

Principaux composants (composition)

Énumération des produits de combustion et indication de leur taux de production

Provenance de la substance et type de transformation qui a donné lieu à sa production

20. Équipement et méthodes

Description de l'équipement d'incinération

Description du système d'épuration des polluants atmosphériques

Description des systèmes de surveillance et de contrôle existants

Dimensions de la cheminée

Température de combustion

Temps de rétention

Rendement des équipements de combustion et de destruction

Méthode proposée de chargement et d'entreposage

41. Données chimiques

Émissions de la cheminée - résultats des derniers essais (matières particulaires, chlorure d'hydrogène [HCl], monoxyde de carbone [CO], dioxines et furannes)

46. Atténuation

Méthodes employées pour respecter les règlements applicables sur le bruit

Méthodes de gestion des cendres et de réduction des émissions fugitives

Méthodes de gestion des eaux usées permettant de respecter les normes provinciales ou municipales en matière de rejet

Méthodes de prévention des dangers pour les autres navires

Méthodes d'intervention et plans d'urgence visant les déversements

Méthodes d'arrêt d'urgence

Compétence du personnel exécutant

ANNEXE 2

RENSEIGNEMENTS MINIMAUX À FOURNIR À L'ÉGARD D'UN REJET DANS UN LIEU D'IMMERSION NOUVEAU ET SUR LES GLACES

Inscrivez les renseignements exigés sur le formulaire dans la cases où ils sont demandés. Au besoin, joignez des pages additionnelles. En vertu des alinéas 127(2)*b*) 128(3)*b*) de la LCPE 1999, le ministre de l'Environnement peut exiger que des renseignements additionnels soient fournis en vue de se conformer à l'annexe 6 de cette loi. Avant de recueillir des données sur un nouveau lieu d'immersion, communiquez avec le bureau régional responsable du contrôle des immersions en mer, car il est possible que certains renseignements soient déjà fichés. Les numéros ci-après correspondent aux cases du formulaire de demande de permis.

A — REJET DANS UN LIEU D'IMMERSION NOUVEAU

18. Lieu d'immersion

Bathymétrie

Transport des sédiments

Salinité

Courants

Composition des sédiments compte tenu des paramètres suivants :

cadmium

mercure

biphényles polychlorés (BPC)

hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) totaux

B — REJET SUR LES GLACES

18. Lieu de rejet

Superficie de la glace utilisée pour le rejet

Épaisseur de la glace au lieu proposé (en m)

Date prévue de la rupture de la glace (année/mois/jour)

Emplacement prévu de la rupture de la glace (lat. et long.)

Intervalle estimé entre la rupture et la fonte de la glace (en jours)

Profondeur estimée de l'eau au lieu de rejet (en m)
